# ABICAN

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 Euros
**Siège social :** 960 Route des Jardinettes
84530 VILLELAURE

**R.C.S** AVIGNON : 912 592 466

*********

## PROCES VERBAL
## DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
## DU 01 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre
Et le premier mars à 10 heures,

Monsieur Alexis GOEURY, détenant 1000 parts sociales, associé unique de la société ABICAN, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, a pris les décisions suivantes :

- ✓ Transfert du siège social

### PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer à compter du 01/03/2024 le siège social situé à l'heure actuelle, au 960 Route des Jardinettes 84530 VILLELAURE à la nouvelle adresse suivante :

165 Rue Topaze ZA Les Jalassières 13510 Eguilles

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution qui précède l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts :

« ARTICLE 5 -SIEGE SOCIAL-

Le siège social est fixé à : 165 Rue Topaze, ZA Les Jalassières 13510 Eguilles. »

**TROISIEME DECISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidence et les associés.

Signé électroniquement le 01/03/2024 par
Alexis Goeury

Signed with universign

